

Chef de projet AMPIANA
(APPUI AUX MARCHES PISCICOLES EN ANALAMANGA)

Madagascar

PRESENTATION DE L'APDRA

L'APDRA est une association à but non lucratif reconnue d'utilité générale, fondée en 1996. Cette ONG soutient la pisciculture paysanne dans les pays du Sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

L'APDRA œuvre pour le développement d'une pisciculture intégrée à la dynamique agricole, environnementale et socio-économique locale en renforçant la sécurité alimentaire, en augmentant et diversifiant les ressources des exploitations familiales, en appuyant les organisations professionnelles représentatives du monde rural. L'association agit dans 4 domaines importants : les techniques piscicoles, la structuration professionnelle, la formation et la recherche-développement.

L'APDRA mène actuellement des projets au Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Togo.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le programme ASA (appui à l'AgroSylviculture autour d'Antananarivo) financé par l'Union Européenne vise l'accroissement des revenus des producteurs ruraux et l'amélioration significative de l'accès aux produits alimentaires sur les marchés urbains de la ville de Tananarive.

Dans le cadre de ce programme, le projet AMPIANA concerne spécifiquement le renforcement de la filière piscicole en Région Analamanga et développe une approche résolument tournée vers l'innovation et la valorisation des dynamiques existantes.

Le projet proposera aux pisciculteurs qui ne sont pas satisfaits de leurs performances et aux nouveaux candidats à l'installation plusieurs systèmes d'élevage afin de concerner un plus grand nombre d'entreprises agricoles familiales, de l'exploitation vulnérable à celle qui dispose d'une meilleure capacité d'investissement et de gestion.

Les actions concerneront également le développement de filières de commercialisation innovantes. Le projet AMPIANA est mis en œuvre par un consortium dirigé par l'APDRA et composé du CIRAD, du FOFIFA et de l'Association Malagasy Professionnel de l'Élevage.

RESPONSABILITÉS

Le chef de projet assure la coordination des activités et des ressources du projet AMPIANA mis en œuvre dans le cadre du Programme ASA.

TÂCHES

Le Chef de projet assurera la coordination générale des activités du projet AMPIANA. Plus précisément, il assurera les fonctions suivantes :

Fonction 1. : Gestion opérationnelle

- Impulsion et organisation des activités conformes aux documents stratégiques du projet AMPIANA

- Planification et supervision des activités : cadrage, contrôle et harmonisation des propositions réalisées par les équipes permanentes du projet (APDRA et partenaires).
- Dimensionnement des moyens humains et logistiques pour une mise en œuvre optimale des activités.
- Renforcement et formation des équipes opérationnelles.
- Implication directe dans le dispositif de suivi évaluation du projet
- Dialogue étroit avec les acteurs du dispositif de suivi évaluation externe du projet (Unité de Coordination de Programme (UCP) ASA et évaluateurs externes).
- Elaboration des orientations stratégiques du projet, en concertation avec les référents de l'APDRA, les partenaires et l'UCP ASA.

Fonction 2. : Représentation institutionnelle

- Dialogue permanent et efficace avec la DUEM (Délégation de l'Union Européenne à Madagascar), l'UCP ASA, les partenaires et les pouvoirs publics.
- Implication dans le plan de communication du projet : élaboration de documents de présentation, organisation de visites, participation à des forums et conférences, contacts avec les médias etc...
- Recherche et multiplication de contacts, promotion des activités du projet auprès des professionnels et des acteurs du développement piscicole.
- Formalisation des partenariats avec les autres membres du consortium, identification de nouveaux partenariats opérationnels.
- Représentation de l'intérêt du projet auprès des prestataires et fournisseurs.

Fonction 3. : Contrôle et suivi de la gestion financière et comptable

- Suivi des engagements issus de la convention bailleur et des conventions avec les partenaires.
- Supervision de l'application des procédures administratives et financières en vigueur au sein du projet : Demandes de trésorerie, procédures d'achats, gestion des contrats etc...
- Prévision et ordonnancement des dépenses du projet. Contrôle des caisses.
- Supervision du responsable administratif et financier (RAF) du projet.
- Facilitation des audits financiers externes.

Fonction.4 : Gestion des Ressources humaines

- Définition des besoins en ressources humaines et élaboration des profils de poste conformément à l'organigramme du projet AMPIANA
- Recrutement du personnel de l'APDRA affecté au projet
- Coordination d'un plan de formation des agents du projet
- Application du règlement intérieur de l'APDRA à Madagascar
- Organisation des réunions de travail et de concertation avec les agents du projet.

Fonction 5 : Reporting et capitalisation

- Rédaction des rapports et diffusion auprès des partenaires techniques
- Validation des rapports financiers destinés aux bailleurs.
- Elaboration de notes de synthèse, de fiches techniques et de documents de capitalisation internes et externes.
- Contribution à la réflexion interne de l'APDRA (réflexion stratégique, pilotage des projets, méthodologie d'intervention...)

RÉFÉRENTS

- Référent siège hiérarchique : Christian Blanchard, Directeur de l'APDRA
- Référent terrain hiérarchique : Fabien Cousseau, Coordinateur national APDRA à Madagascar
- Travail en étroite collaboration avec : Delphine Lethimonier, chargée d'opérations pour Madagascar au siège et Daniel Verdier, responsable géographique au sein de l'Association

PROFIL RECHERCHE

QUALIFICATIONS

Diplôme(s) : Bac+5 (Ecole d'ingénieur, DEA, DESS ou équivalent) en agronomie, agriculture, aquaculture, développement international, gestion de projet de développement.

Langue (s) : Maitrise du Français, bonnes capacités de rédaction et de communication.
Maitrise du malgache appréciée.

Expérience : Plus de 5 années d'expérience en coordination de projet de développement rural dans un pays du Sud. Expérience concrète de partenariat avec des organisations locales. Connaissance du contexte rural malgache.

COMPÉTENCES REQUISES

- Gestion de projet dans le domaine du développement rural
- Procédures de gestion de l'Union Européenne
- Renforcement des organisations professionnelles agricoles
- Pisciculture tropicale
- Suivi-évaluation, gestion de bases de données
- Montage et gestion partenarial multi acteurs.

APTITUDES

- Travail en équipe et management
- Ecoute, compréhension et analyse des dynamiques rurales
- Sens de la diplomatie dans un environnement institutionnel et culturel complexe
- Bonne résistance physique lors des déplacements sur le terrain
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.

CONDITIONS DU POSTE

- Contrat : salarié, contrat à durée déterminée d'usage
- Basé à : Antananarivo, fréquents déplacements sur le terrain et séjours à Ankazobe
- Date de démarrage souhaitée : 15 janvier 2015
- Rémunération : selon expérience et barèmes en vigueur au sein de l'APDRA

DÉPÔT DE CANDIDATURES

Envoyer CV + LM par email à l'adresse : recrutement@apdra.org
(Merci de ne pas téléphoner)

Référence à rappeler : MADA-AMPIANA-CP/2014

Date limite d'envoi des candidatures : **30 novembre 2014**